

Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »

Attendus de formation – référence MIBEP21

Prérequis/Public

En situation d'emploi – salarié du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

Modalités d'organisation

Durée : 21h

Lieu : Se référer à la convocation

Dates : se référer à la convocation

Coût : Financement par le Plan de Développement des Compétences

Objectifs de formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de se situer dans une démarche de bientraitance envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de « douces violences » du quotidien.

Savoirs

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le concept de bientraitance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes.
- Les principes fondamentaux de la bientraitance dans l'accompagnement.
- Le concept de « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires.
- Les impacts des « douces violences » sur le développement global de l'enfant.
- Les lieux, les sites et les outils-ressources de promotion pour la bientraitance.

Savoir-faire

- Intégrer dans son projet d'accueil les fondamentaux de la bientraitance envers l'enfant, sa famille et le professionnel en les associant aux différents temps du quotidien.
- Analyser ses représentations autour du concept de la bientraitance.
- Analyser les différences et les similitudes entre les situations de « douces violences » et de maltraitance.
- Analyser les situations de « douces violences » dans leurs temporalités, leurs formes et leurs contextes.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance, notamment en planifiant des moments d'échanges entre professionnels en dehors de la présence des enfants.

Savoir-être

- Être vigilant à son attitude
Être dans une juste proximité
Être conscient de son seuil de tolérance
Être dans une dynamique de partage de ses situations de travail

Méthodes mobilisées

- . Approche pédagogique active, alternant les activités formatives
- . Apports théoriques, supports de textes et/ou de vidéos
- . Mise en situations contextualisées, travaux de groupes
- . Echanges entre pairs et intervenants

Modalités d'évaluation

- . Une évaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation
- . Attestation de formation et certificat de réalisation

Contact

Pour contacter le service formation pour les départements 44-85-79 : ipassmat44@arifts.fr et pour les départements 49-72-53-35 : ipassmat49@arifts.fr

Intervenant

Formateur de la discipline - Spécialistes de l'ingénierie pédagogique et/ou Professionnels Petite Enfance.